

Le magazine de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

# Planète Exil

Sécurité et criminalité:  
attention aux  
amalgames.  
Page 8

Plus de protection  
pour les femmes dans  
les centres fédéraux.  
Page 10

Plus de sécurité grâce  
aux compétences  
transculturelles.  
Page 12

Protection et solidarité  
aux frontières suisses:  
une longue histoire.  
Page 20



## Protection et sécurité pour chaque personne

N° 108, mars 2025

Le focus  
Page 5

 ORGANISATION SUISSE  
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS  
[www.osar.ch](http://www.osar.ch)



Chère lectrice, cher lecteur,

De quoi parlons-nous réellement quand il s'agit de protection et de sécurité ? Selon moi, un spectre semble hanter les débats politiques en matière d'asile. Cette idée que la sécurité de notre société serait mise en péril, en particulier par des personnes qui, persécutées dans leur pays ou exilées à cause de la guerre et de la violence, recherchent une protection chez nous. Le fait est que la nationalité ou l'origine n'est jamais la cause de comportements criminels, malgré l'acharnement à interpréter la statistique de la criminalité en ce sens. Découvrez dans ce numéro ce qui importe vraiment pour vivre ensemble en sécurité.

L'absence de menace est une condition sine qua non de la sécurité. Sentir, littéralement, que notre vie n'est pas en danger. Pas de bombes qui s'écrasent à deux pas de notre village, comme l'a vécu Luiza Galbraith, exilée en Suisse depuis l'Ukraine en mars 2022. Offrir une protection à ces personnes est un premier pas, mais la sécurité requiert aussi des perspectives, des conditions de vie humaines et une réelle chance d'intégration.

Ma phrase préférée de ce numéro :

**« En Suisse, je me suis sentie en sécurité pour la première fois depuis longtemps. »** (S. 6)

Cordialement,

Konstanze Burkard  
Responsable communication  
de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

## Devenez membre

En tant que membre de l'association, vous recevez notre magazine Planète Exil, disposez d'un droit de vote et d'éligibilité à l'assemblée des membres et bénéficiez de réductions sur nos offres de formation.



Rejoignez notre communauté en cliquant sur ce lien :  
➔ [osar.ch/membre](https://osar.ch/membre)

## L'OSAR rejette l'initiative de l'UDC et appelle au respect des droits fondamentaux

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'oppose catégoriquement à l'initiative de résiliation 2.0 de l'UDC, « Pas de Suisse à 10 millions ! », et s'engage à la combattre. Les mesures d'accompagnement présentées par le Conseil fédéral en janvier 2025, qui portent aussi sur le domaine de l'asile, ne doivent en aucun cas restreindre l'accès à la procédure d'asile et aux autres droits fondamentaux des personnes en quête de protection.



Communiqué de presse OSAR  
29.01.2025 :  
➔ [osar.ch/osar-rejette-initiative-udc](https://osar.ch/osar-rejette-initiative-udc)

UN CŒUR SANS FRONTIÈRES

### IMPRESSUM

**Édition Planète Exil :** Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne  
**Téléphone :** 031 370 75 75 **Courriel :** [info@osar.ch](mailto:info@osar.ch) **Site web :** [www.osar.ch](http://www.osar.ch)  
**Tirage de ce numéro :** 6000 **Rédaction :** Barbara Graf Mousa (responsable), Dirk Baier, Konstanze Burkard, Luiza Galbraith, Virginie Jaquet, Tetiana Nahirniak, Franziska Marfurt, Annelies Müller, Thomas Niedermann, Adrian Schuster, Maryam Sediqi **Traductions :** ailingui  
**Mise en page :** Baptiste Babey **Concept :** Studio Edit GmbH, Katharina Rilling, Peter Kruppa **Impression :** rubmedia AG, Wabern/Berne

Le magazine Planète Exil de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés paraît quatre fois par année. Pour nos donatrices et donateurs, le montant de l'abonnement annuel au magazine, qui s'élève à cinq francs, est inclus dans leur don.

**Dons**  
IBAN : CH92 0900 0000 3000 1085 7  
TWINT :



Votre don entre de bonnes mains.



Dans la cuisine de la Israelitische Cultusgemeinde Zürich pendant la Seconde Guerre mondiale.

## Quand l'Histoire prend vie

Les Archives d'histoire contemporaine de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) conservent des documents et photographies retraçant l'histoire de l'OSAR. Un véritable trésor dont quelques fragments sont présentés dans la rubrique Histoire en page 4. Gregor Spuhler, directeur des archives et son équipe proposent une visite guidée au public.

### « Les personnes réfugiées en Suisse, entre interdiction de travailler et intégration »

Seconde Guerre mondiale, guerre froide, guerre civile au Sri Lanka : trois conflits du 20<sup>e</sup> siècle qui ont poussé des personnes à s'exiler. Certaines d'entre elles ont cherché une protection et un nouveau départ en Suisse. Découvrez la riche histoire suisse de l'asile et de l'intégration grâce à des pépites historiques tirées des Archives d'histoire contemporaine de l'EPFZ.

**Visite guidée gratuite d'une heure**  
Aperçu de documents historiques sur la politique d'asile et l'aide apportée aux personnes réfugiées en Suisse.

- Archives d'histoire contemporaine de l'EPFZ (Hirschengraben 62 à Zurich)
- Mardi 15 avril 2025, 18h15



Inscription obligatoire :  
➔ [bit.ly/fuehrung-eth](https://bit.ly/fuehrung-eth)



Arrivée de « cas difficiles » de Chine,  
12 novembre 1960

## 1950 – 1960

Cette photo a été prise lorsque l'Année mondiale des réfugiés 1959-1960, proclamée par l'Organisation des Nations unies (ONU), touchait à sa fin. Dans le jargon de l'époque, ces femmes étaient des « cas difficiles » (*hardcore refugees*), c'est-à-dire des personnes âgées, malades et fragiles, sans famille, placées sous la protection du HCR. Elles faisaient partie des 220 Russes accueilli-e-s chez nous entre 1950 et 1960. Beaucoup avaient déjà connu une rupture radicale dans leur vie en s'exilant vers la Chine lors de la Révolution russe de 1917-1918. La menace de leur rapatriement en URSS les a forcées encore une fois à tout quitter. L'OSAR a établi à 514 le nombre total de personnes entrées dans notre pays avec ce statut entre 1950 et 1959. Outre une aide unique du HCR par personne, la division de la police fédérale payait leur subsistance et leurs soins de santé, tandis que les œuvres suisses d'entraide étaient responsables de l'habillement, de l'argent de poche et de la prise en charge à des fins d'assistance.

**Aujourd'hui, plus de 120 millions de personnes dans le monde sont en quête de protection et de sécurité.**

→ Voir le focus, pages 5 à 11

\_\_\_\_\_ **Esther Müller**  
historienne et journaliste RP



PHILOSOPHIE

## Détresse oblige

Imaginez que vous longez un étang et voyez un enfant se noyer. Sans hésiter, vous plongez pour le sauver, quitte à ruiner votre belle montre. Aider cet enfant relève de votre devoir moral. Rares sont celles et ceux qui le contesteront.

Cet exemple vient du philosophe moral australien Peter Singer (\*1946). Il s'en sert pour plaider en faveur d'un devoir moral d'assistance à l'égard des personnes en détresse. Selon lui, le devoir moral vis-à-vis de l'enfant qui se noie dans cet exemple repose sur le devoir moral universel de venir en aide aux personnes dans le besoin dès lors que nous en avons le pouvoir. Qu'il s'agisse de « sacrifier » sa montre pour sauver l'enfant qui se noie ou d'offrir à un enfant d'un pays en développement l'accès à l'alimentation grâce à un don, cela ne fait aucune différence. Lorsqu'une telle différence est faite, Peter Singer l'estime injustifiable.

\_\_\_\_\_ **Andreas Schuler,**  
philosophe, historien et rédacteur

FOCUS

# Protection et sécurité pour chaque personne



Illustration : Luzia Galbraith



La voie de la sécurité de Luzia Galbraith, concept d'illustration :  
➤ [osar.ch/conceptillustration](https://osar.ch/conceptillustration)

# Trois ans de guerre en Europe, trois ans de protection et de solidarité

**2014 : annexion de la Crimée par la Russie** et début des opérations de guerre dans l'est de l'Ukraine. Quelque 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine.

**24.02.2022**

La Russie attaque l'Ukraine, bombardements sur Kiev et dans de nombreuses parties du pays.

**03.03.2022**

Près de deux millions de personnes fuient l'Ukraine, l'OSAR appelle à l'activation du statut S.

**06.03.2022**

L'OSAR rend possible l'hébergement en famille d'accueil des personnes déplacées par la guerre.

**10.03.2022**

Le Conseil fédéral active pour la première fois le statut S pendant un an pour les personnes déplacées par la guerre en Ukraine.

**15.03.2022**

Plus de 5000 personnes réfugiées d'Ukraine en Suisse, dont plus de 2000 hébergées dans un cadre privé, 45000 lits privés disponibles.

**01.06.2022**

Plus de 50000 personnes réfugiées d'Ukraine vivent en Suisse avec le statut S, dont 60% en famille d'accueil.

**31.12.2023**

La guerre continue sans relâche, plus de 64000 personnes réfugiées ukrainiennes vivent en Suisse avec le statut S.

**04.09.2024**

Le Conseil fédéral maintient le statut S jusqu'au 4 mars 2026 face à l'instabilité de la situation en Ukraine, 66000 personnes réfugiées d'Ukraine avec le statut S en Suisse.

**03.12.2024**

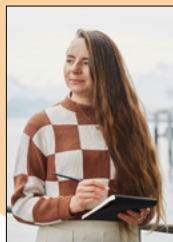
Le Parlement demande de limiter le statut S.

**31.12.2024**

68000 personnes réfugiées d'Ukraine vivent en Suisse avec le statut S, plus de 6,8 millions d'Ukrainien-nes ont fui leur pays.

**24.02.2025**

Trois ans de guerre en Ukraine.



« En Suisse, je me suis sentie en sécurité pour la première fois depuis longtemps », confie Luiza Galbraith, artiste et psychologue ukrainienne. Installée en Suisse depuis mars 2022, elle dresse le bilan lors d'une interview :



➔ [osar.ch/interview-luiza-galbraight-fr](https://osar.ch/interview-luiza-galbraight-fr)

# Protection humanitaire pour les personnes déplacées par la guerre

**En février 2022, près de huit ans après l'annexion illégale de la Crimée, le président russe Vladimir Poutine déclare la guerre à toute l'Ukraine. Une césure dans la sécurité en Europe, mais surtout dans la vie de la population ukrainienne.**



PAR KONSTANZE BURKARD, RESPONSABLE COMMUNICATION DE L'OSAR

FOCUS

**L**es images satellites montrent un énorme convoi militaire russe qui avance vers Kiev. Les bombes et les roquettes s'abattent sur tout le pays. La ville stratégique de Kherson, dans le sud, tombe. Les atrocités commises à Boutcha, non loin de Kiev, créent l'effroi. Craignant pour leur vie, des millions de personnes s'exilent en direction de l'ouest et de l'espace Schengen. Pour pouvoir accueillir rapidement les nombreuses personnes déplacées par la guerre, la Suisse active pour la première fois le statut de protection S, qui évite la procédure d'asile et donne le droit de travailler immédiatement. Aux côtés des autorités et d'autres partenaires, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) organise l'hébergement en familles d'accueil à de très nombreuses personnes réfugiées. La population suisse fait preuve d'une volonté d'entraide extraordinaire.

Trois ans plus tard, l'assaut initial a fait place à une féroce guerre d'usure qui a coûté la vie à plus de 12 000 personnes civiles. Des dizaines de milliers de militaires ont été tué·e·s, des centaines de milliers blessé·e·s. Et la guerre se poursuit, avec une issue toujours

plus incertaine. Pourtant, en décembre 2024, le Parlement suisse a demandé que seules les personnes réfugiées ayant quitté des régions occupées par la Russie ou dans lesquelles ont lieu des combats « plus ou moins intenses » puissent bénéficier d'une protection dans notre pays: une décision inhumaine, en complet décalage avec la réalité.

Les personnes d'Ukraine continuent d'avoir besoin de notre solidarité, tout comme les personnes déplacées par la guerre originaires d'autres pays. Elles doivent d'abord passer par une procédure d'asile et celles qui ne sont pas reconnues comme personnes réfugiées à cause d'une persécution ciblée sont généralement admises à titre provisoire avec le statut F qui, contrairement au statut S, confère moins de droits, prévoit plus d'obligations et complique considérablement l'intégration. Il est impératif de mettre fin à cette inégalité de traitement, au moyen d'un statut de protection humanitaire unique pour toutes les personnes déplacées par la guerre. La souffrance est la même pour toutes celles et tous ceux qui vivent sous les bombes.

# « L'inégalité favorise la criminalité »

**Lorsque la statistique policière de la criminalité (SPC) paraît au mois de mars, les médias et le monde politique suisses pointent souvent les données relatives aux personnes prévenues ayant connu la migration ou l'exil. La rédaction de *Planète Exil* a examiné la pertinence de ces chiffres avec le criminologue Dirk Baier.**

INTERVIEW : BARBARA GRAF MOUSA, RÉDACTRICE À L'OSAR



## Monsieur Baier, comment les infractions s'expliquent-elles ?

Le comportement criminel est surtout déterminé par les aspects de socialisation et de situation : que s'est-il passé depuis l'enfance, quels ont été les modèles, quid de la capacité d'autocontrôle ? Les facteurs d'influence situationnels sont les émotions ou les circonstances pouvant favoriser le comportement criminel : en groupe, sous l'effet de l'alcool, au chômage, présence policière ? Je pense que tout le monde peut se retrouver dans une situation susceptible de conduire à une infraction.

## Le type d'hébergement des personnes requérantes d'asile peut-il favoriser les actes criminels ?

En Suisse, les personnes réfugiées sont placées dans des situations où elles se sentent indésirables et ne reçoivent que le strict nécessaire. En tant que Suisse ou Suisseuse, il suffit de s'imaginer dans un espace exigu partagé avec beaucoup d'autres, dans un climat souvent conflictuel, sans savoir de quoi demain sera fait, pour comprendre que ces conditions peuvent pousser des personnes à faire des choses qu'elles ne feraient pas dans d'autres circonstances.



## Quelles personnes étrangères figurent dans les statistiques de la criminalité ?

Les statistiques ne représentent que la part de la criminalité connue de la police à la suite de dénonciations. Nous savons que les personnes qui ont l'air étrangères et qui parlent une autre langue tendent à être plus souvent dénoncées que les Suissesses et les Suisses. La statistique reprend la population résidante permanente étrangère avec permis B et C, les personnes relevant du domaine de l'asile avec permis N, F et S, et le groupe très important intitulé « autres étrangers / étrangères ».

## S'agit-il des personnes n'ayant pas de résidence en Suisse ?

Oui, ce sont les touristes, les personnes en visite, les titulaires d'une autorisation de courte durée, les frontalier·ère·s, les personnes sans autorisation de séjour légale, les personnes requérantes d'asile déboutées et tenues de partir, celles en situation irrégulière. En 2023, ce groupe comptait 16 000 personnes prévenues, soit environ trois fois plus que dans le domaine de l'asile. Le tourisme à but criminel, c'est-à-dire les personnes qui viennent dans l'intention de commettre des infractions, joue un rôle important dans la criminalité enregistrée.

## Quelle est l'incidence de ce groupe sur la statistique ?

Bon nombre de ces 16 000 personnes prévenues ont pu être enregistrées uniquement parce qu'elles ont été dénoncées. Alors que ce groupe n'est pas inclus dans la statistique de la population, il est comptabilisé parmi les personnes

**D<sup>r</sup> Dirk Baier est criminologue à la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), dont il dirige l'institut de délinquance et de prévention de la criminalité depuis 2015. Il enseigne également en tant que professeur extraordinaire de criminologie à l'Université de Zurich (UZH). Originaire de Saxe, il axe son travail de recherche sur la criminalité des jeunes, la violence et l'extrémisme.**

prévenues étrangères dans la SPC. Il existe donc un véritable amalgame conduisant à conclure qu'il faut faire preuve de plus de fermeté à l'égard des personnes requérantes d'asile, alors qu'il s'agit d'un groupe tout à fait différent. La pertinence de la SPC est donc limitée en ce qui concerne les personnes étrangères.

## Quel rôle l'inégalité sociale joue-t-elle dans la criminalité ?

Les disparités ne sont pas l'apanage de la migration. Elles se devinent aussi parmi la population suisse. Certaines personnes vivent très bien et d'autres de moins en moins bien, en raison de l'inflation et du renchérissement dans divers domaines de la vie courante. Les répercussions de ce fossé sur la criminalité étaient déjà pressenties

il y a cent ans, et la recherche en criminologie des dernières décennies a pu démontrer une corrélation entre inégalité sociale et criminalité. Les États-Unis, où la répartition entre revenu et fortune est très inégale et le taux de criminalité très élevé, en sont un exemple flagrant.



Lisez l'interview détaillée de Dirk Baier :  
 ↗ [osar.ch/interview-dirk-baier-fr](https://osar.ch/interview-dirk-baier-fr)

La statistique policière de la criminalité (SPC) présente la totalité des infractions, enregistrées par la police dans les cantons, relevant du code pénal (CP), de la loi sur les stupéfiants (LStup) et de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Les chiffres ne correspondent pas à la criminalité effective, mais à celle enregistrée par la police.

Statistique policière de la criminalité 2023 :  
 ↗ [bit.ly/statistique-criminalite-2023](https://bit.ly/statistique-criminalite-2023)

# Le droit de séjour comme protection

**Maryam Sediqi s'engage depuis des années en faveur des femmes réfugiées afghanes en Suisse. Elle explique ce qui leur apporte une sécurité.**

INTERVIEW : BARBARA GRAF MOUSA, RÉDACTRICE À L'OSAR

## Les femmes afghanes se sentent-elles en sécurité en Suisse actuellement ?

Maryam Sediqi : les motifs spécifiques aux femmes afghanes sont désormais reconnus comme motif d'asile, et c'est très positif. Beaucoup reçoivent rapidement un droit de séjour, qui leur confère protection et sécurité.



collectifs, où les hommes ne sont pas toujours hébergés séparément des femmes. Nombre d'entre elles ne se sentent pas en sécurité et ont peur, en particulier la nuit et dans les espaces sanitaires.

## Quelles améliorations proposez-vous ?

Il faudrait soutenir davantage le parcours d'intégration des femmes seules et des mères.

## Qu'advient-il des femmes afghanes juste après leur arrivée ?

Comme toutes les personnes réfugiées, je crois qu'elles ont avant tout besoin d'intimité, mais elle fait souvent défaut dans les hébergements

C'est-à-dire appuyer tout ce qui serait très utile pour faciliter l'accès à un logement qui leur est propre, encourager l'apprentissage de la langue et créer des occasions de nouer des liens avec des Suissesses et des Suisses.

## Beaucoup de femmes suisses aimeraient entrer en contact avec des Afghanes.

### Comment peuvent-elles s'y prendre ?

Elles peuvent volontiers contacter les communautés ou associations afghanes et participer à des événements pour créer des premiers points de contact. Les femmes et les hommes d'Afghanistan sont des personnes très accueillantes, qui aiment faire de nouvelles connaissances. Une attitude ouverte et respectueuse aide à construire des ponts.

## AWAS

En décembre 2021, **Maryam Sediqi** a fondé Afghan Women Association Switzerland (AWAS, « la voix » en farsi) avec Khaleda Sajjadi Maeder, médecin, et Homayra Danishyar Sajjadi, économiste d'entreprise, pour venir en aide aux femmes en Afghanistan et en Suisse.

Pour en savoir plus sur AWAS et ses fondatrices :  
[➤ osar.ch/interview-awas-fr](https://osar.ch/interview-awas-fr)



Lisez l'interview détaillée :  
[➤ osar.ch/interview-maryam-sediqi-fr](https://osar.ch/interview-maryam-sediqi-fr)

# Les requérant·e·s ne sont pas une menace

**La statistique policière de la criminalité (SPC) prend en compte uniquement l'âge, le genre et la nationalité. Les généralisations sur le comportement criminel de certains groupes sont problématiques.**



1

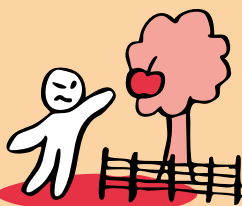
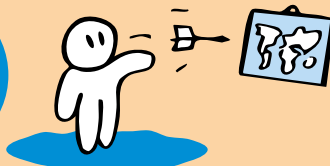
## La socialisation et la situation...

... sont déterminantes du comportement criminel. Une personne qui grandit en sécurité en étant accompagnée accepte davantage les règles sociétales et peut contrôler son comportement dans des situations difficiles.

## L'origine ne joue aucun rôle

Toute personne, où qu'elle soit née, peut commettre une infraction. La propension à la criminalité n'est pas plus forte selon la nationalité ou l'ethnie.

2



3

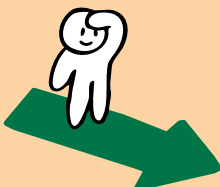
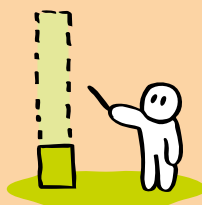
## Des délits peu importants

4,4 % des personnes requérantes d'asile ont été prévenues en 2023, la plupart pour de petites infractions peu préjudiciables. 95,6 %, soit plus de neuf personnes sur dix, respectent le droit et la loi.

## Un classement imprécis

Les statistiques comptent parmi les personnes prévenues étrangères celles non domiciliées en Suisse entrant en Suisse avec des intentions criminelles. Elles commettent environ trois fois plus de délits que les personnes requérantes d'asile.

4



5

## Les perspectives offrent une sécurité

Un traitement humain et une politique sociale juste contribuent à améliorer les perspectives économiques et sociales. Les personnes qui se sentent en sécurité commettent rarement des actes criminels.



Depuis juin 2024, le personnel de sécurité dans les centres fédéraux pour requérants d'asile est tenu de suivre une formation en compétences transculturelles.

COMPÉTENCES TRANSCULTURELLES

# Plus de sécurité pour toutes et tous

**Depuis plusieurs années, l'équipe de formation de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) forme aux compétences transculturelles le personnel des services de sécurité dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA). Le concept du cours a été étendu en juin 2024.**

PAR ANNELIES MÜLLER, RÉDACTRICE À L'OSAR

**L'**émotion du personnel de Securitas est palpable tandis que Kairat Birimkulov, collaborateur projets de formation de l'OSAR, raconte, photos à l'appui, comment il a quitté le Kirghizistan avec sa famille pour bâtir un nouvel avenir en Suisse en tant que spécialiste des migrations et journaliste indépendant. « Il est venu ici et en a tiré le meilleur », résume l'un des participants au cours. « Mes parents

Vous souhaitez en savoir plus sur la communication transculturelle ?

➔ [osar.ch/competences-transculturelles](https://osar.ch/competences-transculturelles)

## « La transculturalité nous accompagne en permanence, mais nous n'en avons pas conscience au quotidien. »

Mustafer Bisevac, participant au cours

aussi ont vécu dans un centre d'asile dans les années 1990. C'est important pour moi que ces récits d'exil soient partagés. » Sans avoir fait directement l'expérience de l'exil, Muzafer Bisevac, chef de secteur Marketing et opération sur le site de Securitas à Olten, et Marjana Trgina, responsable de l'équipe Sécurité au CFA Flumenthal, sont issu-e-s de la migration. « Je ne comprenais pas vraiment ce qu'on entendait par compétences transculturelles », confie Marjana Trgina. Et Muzafer Bisevac d'ajouter : « La transculturalité nous accompagne en permanence, mais nous n'en avons pas conscience au quotidien. Dans mon travail, en revanche, il me manque une approche systématique et des connaissances théoriques de fond pour pouvoir interpréter certains comportements des personnes requérantes d'asile et réagir de manière adéquate. »

### Obstacles transculturels

Muzafer Bisevac a toujours remarqué que les personnes venant de milieux culturels différents n'observaient pas toutes les mêmes distances physiques. Le cours lui a appris que les notions de proximité et de distance variaient selon l'orientation culturelle. De retour au travail, il a pu aussitôt mettre en pratique ses nouvelles connaissances sur différents styles de communication dans une situation en apparence conflictuelle. « Deux Maghrébins parlaient très fort entre eux, presque comme s'ils étaient en train de se disputer. Je suis donc allé vers eux et leur ai demandé : "Tout va bien ?" Avant, je me serais interposé ou j'aurais demandé énergiquement : "Hé ! Qu'est-ce qu'il se passe ici ?" » Marjana Trgina communiquait beaucoup avec les mains

avant, mais certains gestes étaient considérés comme offensants. « Par exemple, le signe de la main pour dire OK signifie "Tu es nul-le" dans l'espace arabe. » Après le cours, Muzafer Bisevac a donc commencé à tenir un carnet de service d'ordre. « J'y ai fait la liste de ces "situations-obstacles". Un malentendu est très vite arrivé à cause de la gestuelle et des mimiques. »

Marjana Trgina recommanderait sans hésiter la formation de l'OSAR à ses collègues. « Lors du cours d'approfondissement sur les peurs et les traumatismes, nous avons appris que les déclencheurs peuvent susciter certaines réactions, pas seulement chez les personnes réfugiées, mais chez toutes celles qui ont subi un traumatisme. » Muzafer Bisevac trouve les connaissances sur la communication non verbale particulièrement utiles. « Les compétences transculturelles m'aident aussi à titre privé. »

Le nouveau concept de cours a été élargi en 2024 en concertation avec le Secrétariat d'État aux migrations et les services de sécurité impliqués, à la suite d'une recommandation formulée dans le rapport final Oberholzer d'octobre 2021 sur les violences dans des CFA, également dénoncées par les médias et les ONG. ●



Lisez l'article détaillée  
des participant-e-s :  
➔ [osar.ch/interview-participant-e-s](https://osar.ch/interview-participant-e-s)

# Sensibiliser un large public

**27% des participant-e-s à une enquête du Service de lutte contre le racisme ont déclaré avoir subi une discrimination raciale dans le cadre scolaire. Avec son offre de formation « Racisme structurel », l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) sensibilise les écoles, mais pas seulement, elle intervient aussi auprès de la police et dans des communes de Suisse romande.**

PAR VIRGINIE JAQUET, RÉDACTRICE À L'OSAR

**L**ancée il y a quelques mois et présentée dans le *Planète Exil* n° 106 l'offre de formation de l'OSAR sur le racisme structurel s'adresse aux adultes et aux jeunes. Les aspects suivants y sont notamment traités : le racisme et ses différentes dimensions, les origines du racisme, le cadre légal, des faits et des chiffres, ainsi que des exemples concrets de racisme. Les ateliers se composent d'un éclairage théorique, d'exercices et de discussions.

Comme le déclare Alexandra Papastéfanou, en charge de la thématique du racisme au sein de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (UPSPS) du canton de Vaud, les chiffres montrent que le racisme doit être thématiqué dans les écoles. Le but de la prévention dans le milieu scolaire est d'outiller les adultes et les élèves sur la question du racisme, par le biais de conférences, formations et ateliers. L'UPSPS travaille pour cela avec différentes organisations, dont l'OSAR. En effet,

à la demande de l'UPSPS, elle est notamment intervenue lors de séances plénières pour les délégué-e-s PSPS d'établissements scolaires du secondaire I et du secondaire II.

## **Un engagement continu et large contre le racisme**

« Pour déconstruire le racisme, il faut travailler à la fois sur le plan individuel et structurel » explique Alexandra Papastéfanou. Les séances et ateliers organisés avec les prestataires sont une première étape essentielle à ce travail. « C'est un travail de fond » complète-t-elle. Ce que confirme une déléguée PSPS ayant participé à une séance : « La séance m'a donné quelques outils pour lutter contre le racisme, mais j'ai vu à quel point la lutte contre le racisme dans le milieu scolaire est un travail continu. »

L'équipe de formation de l'OSAR n'est pas seulement intervenue auprès d'établissements scolaires avec sa formation sur le racisme



Respect et tolérance dans tous les domaines de la société : tel est l'objectif de la formation.

**POLITIQUE D'ASILE**

structurel. Elle l'a également fait auprès de policières et policiers et interviendra cette année dans diverses communes.

Pouvoir agir à l'échelle romande et toucher un public large et divers est une contribution non négligeable à son objectif stratégique de renforcer la tolérance et la sensibilité des jeunes et des adultes à l'égard des personnes réfugiées en tant que membres de la société. ●



Formations continues de l'OSAR sur le racisme structurel : [osar.ch/racisme-structurel](https://osar.ch/racisme-structurel)

## 876 cas en 2023

Le Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme recense et analyse chaque année des incidents de discrimination raciales. En 2023, il a enregistré 876 cas de discrimination raciale, soit 168 de plus qu'en 2022. La part la plus importante de cas recensés l'était dans le milieu scolaire : 181. Dans son rapport 2023, le Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme donne plusieurs exemples de racisme dans le milieu scolaire que ce soit de la part d'enseignant-e-s ou d'élèves.

Rapport sur le racisme 2023 : [bit.ly/rapport-racisme-2023](https://bit.ly/rapport-racisme-2023)



# Premiers pas hésitants vers un avenir meilleur ?

**L'analyse-pays de l'OSAR s'est rendue au Sri Lanka en novembre 2024 dans le cadre de son travail de recherche. Sur place, nos interlocuteur-trice-s placent de prudents espoirs dans le nouveau gouvernement, dont il est difficile de dire s'il dispose de la volonté et de la force nécessaires pour entreprendre de réels changements dans le domaine des droits humains.**

PAR ADRIAN SCHUSTER, ANALYSE-PAYS DE L'OSAR

**A**près la fin de la guerre civile au Sri Lanka en 2009, lors de laquelle tant les Tigres tamouls (LTTE) que l'armée sri lankaise ont commis des crimes de guerre, les forces de sécurité de l'État ont « fait disparaître » des milliers de personnes, enfermé celles ayant des liens présumés avec les LTTE et poursuivi les critiques du régime.

En 2022, le Sri Lanka a connu sa pire crise économique en 75 ans et le président s'est vu contraint de démissionner sous la pression populaire. Contre toute attente, le Front de libération du peuple (JVP), une force totalement nouvelle sans expérience du pouvoir, a remporté les élections présidentielles et législatives de l'automne 2024 après une promesse de relance économique à la population tamoule du nord. La situation en matière de droits humains et de sécurité s'était déjà légèrement améliorée dans le nord du pays depuis quelques années.

Toutefois, le nouveau gouvernement refuse lui aussi d'enquêter en profondeur sur les crimes

de guerre commis par les forces de sécurité de l'État pendant la guerre civile. Une experte sri lankaise des droits humains a rapporté à l'OSAR la dissimulation de preuves, lors d'une récente découverte d'une fosse commune, pour entra-

ver l'enquête: « L'expert médico-légal de l'État a subitement changé d'avis, sans doute sous la pression, et affirmé que les corps ne venaient pas de la guerre civile, malgré les emblèmes des LTTE encore visibles sur les uniformes. »

## Peur et incertitude

La torture en garde à vue demeure un problème répandu au Sri

Lanka depuis des décennies. L'ONU a fait état de nouveaux cas d'enlèvement et de torture d'ex-membres des LTTE en 2024. Le nord reste militarisé, comme l'explique une autre experte des droits humains: « Quinze ans après la fin de la guerre civile, l'armée maintient une présence importante, impossible à justifier rationnellement, dans le nord du pays. » Selon un activiste, les forces de sécurité surveillent et harcèlent les membres activistes des familles de personnes « disparues » pendant la guerre: « Chaque fois

**« Chaque fois qu'elles voient d'autres proches, ces personnes reçoivent des menaces par téléphone. »**





Une scène de rue dans le nord du Sri Lanka à Vavuniya.

qu'elles voient d'autres proches, ces personnes reçoivent des menaces par téléphone.»

Difficile d'estimer comment la situation évoluera. L'analyse-pays de l'OSAR suivra donc les développements de près. Une experte des droits humains souligne qu'au fil des décennies, les forces de sécurité ont rassemblé des informations dont elles pourraient se servir à l'avenir: « La mère d'une personne disparue m'a raconté avoir été interrogée une quinzaine de fois, pendant des années, chaque fois forcée de signer un document qu'elle ne pouvait pas lire. Elle est terrorisée, car ces pièces comportent des déclarations dont elle ne se souvient plus et pourraient être utilisées contre elle. »



Informations sur le Sri Lanka, les personnes réfugiées sri lankaises en Suisse et avis de l'OSAR :

➔ [osar.ch/srilanka-situation-fr](https://osar.ch/srilanka-situation-fr)



TRIBUNE

## Des analyses influentes

Les représentations juridiques des personnes requérantes d'asile recourent aux rapports de l'analyse-pays de l'OSAR, rédigés par des expert-e-s qui recherchent soigneusement leurs informations. Ils satisfont aux critères de qualité internationaux garantissant la fiabilité ainsi que le caractère équilibré et actuel des informations publiées (*Country of Origin Information, normes COI*), et les sources sont mentionnées. Cela confère une grande crédibilité à ces rapports. Les autorités, notamment le Tribunal administratif fédéral (TAF), mais aussi des tribunaux administratifs allemands, les utilisent comme base pertinente pour rendre leurs décisions dans les procédures d'asile. En 2019, le TAF a statué sur l'affaire d'une femme tamoule enrôlée de force par les LTTE pendant la guerre civile et victime d'agressions sexuelles par les membres des forces de sécurité sri lankaises après la fin de la guerre. C'est notamment en s'appuyant sur un rapport de l'analyse-pays de l'OSAR que le TAF a conclu que les membres des forces de sécurité sri lankaises avaient commis des agressions sexuelles contre des femmes tamoules seules et que l'État ne montrait aucune volonté de protéger les victimes. Le TAF a accordé la protection en Suisse à la femme concernée et a reconnu sa qualité de réfugiée.



ADRIAN SCHUSTER,  
ANALYSE-PAYS DE L'OSAR

SYRIE

# Insécurité après la chute de Bachar al-Assad

**Depuis le renversement du régime d'Assad fin 2024, la Syrie traverse une période de bouleversement et d'insécurité, marquée par des tensions constantes, des combats et des frappes aériennes étrangères. Les appels au retour des personnes réfugiées syriennes sont donc prématurés.**

PAR FRANZISKA MARFURT, ANALYSE-PAYS DE L'OSAR

- Loyalistes d'Al-Assad
- Forces démocratiques syriennes (FDS) dirigées par les Kurdes
- Hayat Tahrir Ash-Sham et ses alliés
- Forces turques et forces syriennes alignées sur la Turquie
- Plateau du Golan occupé par Israël
- Forces israéliennes



**L**e 8 décembre 2024, l'organisation islamiste Hayat Tahrir Ash-Sham (HTS) et des groupes rebelles alliés ont créé la surprise en renversant le président Bachar al-Assad. Toutefois, le gouvernement de transition emmené par Ahmed al-Charaa, leader du mouvement HTS, n'est pas en mesure de contrôler tout le territoire national et différentes régions du pays se retrouvent en proie à des affrontements armés et à des attaques aériennes de la Turquie, des États-Unis et d'Israël.

### Flux migratoires des minorités

Les minorités sont les premières victimes de ces violences. Dans le nord-est du pays, les attaques ciblées des milices pro-turques et des forces armées turques contre les régions kurdes déplacent 100 000 Kurdes vers l'est de leurs régions autonomes. La situation humanitaire est tendue et les 200 000 personnes déplacées internes ne peuvent pas être prises en charge correctement. Il est aussi question d'actes de violence non revendiqués contre les alaouites, dont fait partie la famille Assad. Bon nombre de personnes alaouites et chrétiennes, par crainte de représailles pour les premières et d'un régime islamiste pour les secondes, s'exilent au Liban, en Turquie ou dans des villes à forte communauté alaouite.

### Aucun retour possible dans un pays en ruines

Pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), les appels au retour des ressortissant-e-s syrien-ne-s sont prématurés, car les conditions requises sont très loin d'être réunies compte tenu de la violence et de l'insécurité qui règnent dans le pays. Après treize ans de guerre civile, la destruction est immense, la situation humanitaire toujours plus que précaire et le contexte économique extrêmement difficile. L'OSAR demande donc que les procédures d'asile suspendues soient rouvertes pour les personnes syriennes et qu'elles obtiennent *a minima* l'admission provisoire.



Informations sur la Syrie, les réfugié-e-s syrien-enne-s en Suisse et la position de l'OSAR :

↗ [osar.ch/syrie](https://osar.ch/syrie)

Photo: KEYSTONE/Antonin Burat / Le Pictorium; Quelle: Karte: AL-Jazeera, 16. Dezember 2024, bearbeitet von SFH



Scènes avec des partisans italiens et des soldats suisses à la frontière près de Spruga (côté suisse) et de Bagni di Craveggia (côté italien).

## « Pourquoi je soutiens l'OSAR »

« **D**epuis la création en 1848 de la Suisse moderne, l'accueil des personnes persécutées fait partie des missions et de l'ADN de notre pays. Une situation particulièrement dramatique s'est jouée durant les deux dernières années de la Seconde Guerre mondiale à la frontière avec l'Italie. Après le débarquement des troupes alliées dans le sud, Benito Mussolini, alors président du Conseil des ministres du Royaume d'Italie, a été destitué et l'Italie a conclu un armistice avec les Alliés. Les troupes allemandes ont ensuite pris le pouvoir et replacé le Duce à la tête d'un gouvernement fantoche. Pour les jeunes Italiennes et Italiens, il fallait choisir entre se réengager pour l'Allemagne dans cette guerre perdue d'avance ou entrer dans la clandestinité. De nombreux groupes partisans se sont formés à l'automne 1945. Cannobio, au bord du lac Majeur, a été temporairement

libérée et la République partisane de l'Ossola a vu le jour. Ces mouvements ont trouvé un écho très important en Suisse méridionale. Le maire de Locarno s'est rendu à Domodossola. Face à la nouvelle avancée des troupes allemandes et fascistes, des milliers d'enfants puis d'adultes ont été mis-es en sécurité en Valais et au Tessin. C'est cette histoire que relate Adriano Bianchi dans son autobiographie *Il ponte di Falmenta*, parue récemment en traduction allemande. L'auteur y raconte avoir participé à la libération de Cannobio, soutenu la République de l'Ossola et défendu la vallée de Cannobina avec son unité avant de fuir en direction de la vallée de l'Onsernone. Gravement blessé, il est conduit en sécurité en Suisse par ses camarades de combat, où il survit grâce à plusieurs opérations. C'est pour que notre pays puisse continuer d'apporter son aide dans des situations aussi dramatiques que nous avons besoin d'une organisation comme l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). »



**Thomas Niedermann, 77 ans,**  
économiste, conseiller et responsable d'organisations  
sans but lucratif. Donateur à l'OSAR depuis 20 ans.



Adriano Bianchi : *Die Brücke von Falmenta, Partisanen zwischen Italien und der Schweiz*  
↗ [edition8.ch/buch/die-bruecke-von-falmenta](http://edition8.ch/buch/die-bruecke-von-falmenta)

## CONSEIL

### Les personnes renvoyées sont-elles en sécurité ?

Les personnes réfugiées frappées d'une décision d'asile négative ou de non-entrée en matière, et qui ont épuisé sans succès toutes les voies de recours, doivent quitter la Suisse. Que le départ soit volontaire, avec éventuellement une aide au retour, ou contraint, la Suisse ne se considère dès lors plus comme responsable de leur protection et sécurité et il n'existe aucun mécanisme officiel de suivi de leur situation. L'OSAR se rend régulièrement dans les États Dublin pour enquêter, notamment en Italie et en Croatie, deux pays vers lesquels elle déconseille les renvois, en particulier pour les familles et les personnes vulnérables. L'analyse-pays de l'OSAR, qui dispose d'un vaste réseau de contacts locaux, établit la situation sur place dans la mesure du possible.



Suivi de la situation en Croatie :  
➔ [osar.ch/rapport-croatie-2025](https://osar.ch/rapport-croatie-2025)

## ÉVÈNEMENT

### Soirées pays

Pour en savoir plus sur les développements politiques et sociaux d'un pays d'origine ainsi que sur la pratique juridique actuelle du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et du Tribunal administratif fédéral (TAF), grâce à l'expertise de personnes réfugiées de ce pays et de membres du personnel de l'OSAR. Pour les donateurs et les donatrices, les soirées pays sont gratuites.

#### Turquie

- 20.03.2025
- 17h30 – 20h30
- En présentiel : OSAR, Weyermannsstrasse 10, Berne

#### Afghanistan

- 25.11.2025
- 17h30 – 20h30
- En ligne



Inscription :  
➔ [osar.ch/soiree-pays](https://osar.ch/soiree-pays)

# Hier

# Aujourd'hui

**Pays d'origine** \_\_\_\_\_

**Âge** \_\_\_\_\_

**Mes plats préférés** \_\_\_\_\_

**J'ai peur...** \_\_\_\_\_

**J'aime...** \_\_\_\_\_

**Ma devise** \_\_\_\_\_

**Mes activités préférées:** \_\_\_\_\_

**Ma Suisse** \_\_\_\_\_

## Mon histoire

« Je me consacrais à la peinture quand la guerre d'agression contre l'Ukraine a éclaté le 24 février 2022. Je suis réalisatrice, un métier que j'exerçais à Kiev. Après le début de la guerre, j'ai vécu dans différents endroits d'Ukraine en fonction du danger. Mon père, de plus en plus inquiet que les femmes soient recrutées, m'a conseillé de m'exiler. C'est ainsi que je suis arrivée en Suisse à l'été 2024. Je vis aujourd'hui dans le canton de Lucerne. »

En français, le titre du film de Tetiana (Tanya) Nahirniak signifie « Le pays des tremplins de saut à ski détruits ».  
➔ [bit.ly/tetiana-film](https://bit.ly/tetiana-film)



# Tetiana Nahirniak

PHOTOS : DJAMILA GROSSMAN

Ukraine

24 ans

J'aime par-dessus tout les plats ayurvédiques, les produits frais et naturels. L'alimentation saine correspond entièrement à mon style de vie.

du bruit, de la musique forte et des événements bruyants avec beaucoup de gens.

le cinéma et le théâtre, dessiner et peindre, la montagne, le lac, les activités énergétiques comme le qi gong et la méditation.

« Tu ne peux pas changer le monde, mais tu peux te changer toi, alors le monde autour commence lui aussi à changer. »

1. Le qi gong
2. Le kung fu
3. Les randonnées en montagne entre ami-e-s



« J'aime la chaleur et la gentillesse des gens, la beauté des paysages de montagne. J'aime les villes suisses avec leur mélange d'architecture historique et ancienne, de technologie moderne, de parcs et d'arbres. »

## Demain

« J'espère pouvoir tourner un film plein de beauté pour les gens. Il faut des énergies positives comme l'harmonie et l'amour à l'avant-plan, précisément parce que l'époque actuelle nous paraît si sombre et difficile. »

# Tetiana

Planète Exil



N° 108, mars 2025

**« Prends soin de toi.  
Suis ton cœur et  
ton intuition. »**